



MATURITÉ GYMNASIALE
MATURITÉ GYMNASIALE BILINGUE
(FRANÇAIS-ALLEMAND)

MATURITÉ GYMNASIALE

UNE CHANCE, APPRENDRE...

La maturité gymnasiale donne accès à de nombreuses voies de formation tertiaire :

- dans les Universités (toutes les facultés),
- dans les Écoles polytechniques fédérales de Lausanne et Zurich (toutes les divisions),
- à l'École des hautes études économiques juridiques et sociales de Saint-Gall ou dans les HEC (Hautes Écoles Commerciales),
- dans les HEP (Hautes Écoles Pédagogiques),
- dans les HES (Hautes Écoles Spécialisées), comme la Haute École ARC Neuchâtel-Berne-Jura qui regroupe les domaines suivants : conservation-restauration – gestion – ingénierie – santé (avec, selon les cas, un raccordement nécessaire).

LA MATURITÉ GYMNASIALE...

... permet un cursus scolaire personnalisé à travers une série de choix :

- 11 disciplines fondamentales, dont certaines à choix, auxquelles s'ajoutent l'introduction à l'économie et au droit, l'informatique et l'éducation physique,
- 1 option spécifique à choix, dès la première année (degré 12),
- 1 option complémentaire à choix, dès la deuxième année (degré 13),
- 1 travail de maturité ;

... en tenant compte du tableau ci-dessous :

11 DISCIPLINES FONDAMENTALES	1 OPTION SPÉCIFIQUE	1 OPTION COMPLÉMENTAIRE
1. Français 2. Allemand ou Italien 3. Anglais ou Italien ou Grec 4. Mathématiques (niveau standard ou avancé) 5. Biologie 6. Physique 7. Chimie 8. Philosophie 9. Histoire 10. Géographie 11. Arts visuels ou Musique (musique impossible en classe bilingue)	A choisir parmi : • Arts visuels (impossible en classe bilingue) • Économie et droit • Philosophie • Italien (seulement en classe bilingue)	A choisir parmi : • Histoire • Géographie • Philosophie • Économie et droit • Application des mathématiques à l'économie • Informatique • Physique • Chimie • Biologie • Psychologie / Pédagogie • Sport
ET ÉGALEMENT • Introduction à l'économie et au droit • Informatique • Éducation physique		

LA MATURITÉ GYMNASIALE BILINGUE (FRANÇAIS-ALLEMAND)...

... implique

- d'obtenir au minimum 36 points (y compris l'option académique) et un 4 en allemand, niveau 2, au semestre et au terme du degré 11 de l'école secondaire,
- de choisir l'allemand comme langue 2 au lycée,
- d'effectuer avant le début du degré 14 (troisième année de lycée), un séjour/échange linguistique individuel d'au minimum 3 et d'au maximum 8 semaines dans une école de type lycée en région germanophone,
- de suivre le nombre minimal de 810 heures d'enseignement par immersion (y compris le séjour linguistique et la rédaction du TM en allemand), sans compter les cours de langue ;

... permet

- de compléter une formation gymnasiale générale par une meilleure maîtrise de l'allemand,
- de découvrir certaines disciplines sous un autre éclairage linguistique,
- d'intensifier l'usage de l'allemand comme outil de communication,
- d'oser s'exprimer davantage dans la langue cible,
- d'améliorer sa compréhension écrite et orale de l'allemand,
- de maîtriser le vocabulaire courant et de l'élargir grâce à l'apport des diverses disciplines,
- de diversifier ses intérêts culturels,
- d'accroître sa capacité d'apprentissage des langues en général ;

... pour obtenir au terme de sa formation

le certificat de maturité gymnasiale qui portera l'indication « maturité bilingue français-allemand ».

Les exigences et les programmes ne sont pas réduits spécifiquement pour cette mention. Le niveau est maintenu tant pour les objectifs que pour les contenus et les critères d'évaluation.

L'OPTION SPÉCIFIQUE...

... est choisie en entrant au lycée.

Ce choix s'opère en tenant compte aussi bien de ses intérêts que de ses études futures. Lors de l'inscription au lycée, il est possible de modifier le choix effectué à l'école secondaire (degré 11).

L'OPTION COMPLÉMENTAIRE...

... est choisie en fin de première année du lycée (degré 12),

... permet d'approfondir sa formation par le choix d'une discipline nouvelle ou « à renforcer »,

... est enseignée en 2^e et en 3^e année du lycée.

Se référer au document « *Les options complémentaires* », à disposition sur notre site internet www.lyceejeanpiaget.ch.

L'option spécifique **ARTS VISUELS...**

... permet

- de mieux comprendre le monde des images,
- de réfléchir aux questions et problèmes d'une société de la communication,
- d'étendre ses facultés créatrices,
- d'acquérir une connaissance de l'histoire de l'art et du cinéma ;

... en proposant

- l'acquisition d'outils conceptuels pour analyser les images,
- des cours théoriques en matière de communication et d'esthétique,
- une formation pratique en photographie (de la prise de vue au tirage),
- une formation pratique en vidéo,
- une introduction aux techniques du numérique (présentation assistée par ordinateur – PAO),
- une présentation des grands courants de l'histoire de l'art, incluant l'histoire de la photographie et du cinéma ;

... et offre, au terme de sa formation, la possibilité

- de s'orienter vers les professions liées aux arts appliqués,
- de s'orienter vers les professions de la communication (journalisme, publicité),
- d'avoir un meilleur bagage pour déposer sa candidature dans les Écoles d'Arts visuels,
- d'accéder, comme pour les autres options, à toutes les facultés universitaires, aux écoles polytechniques et, via un complément, aux Hautes Écoles Spécialisées.

L'option spécifique **ÉCONOMIE ET DROIT...**

... **centre son domaine d'études sur le monde économique contemporain,**

... **permet de comprendre les notions ci-dessous et de les placer au centre de sa formation :**

- marchés
- constitution
- budgets
- échanges
- revenus
- développement
- mondialisation
- inflation
- production
- bourse
- fiscalité
- chômage
- monnaie

... **en proposant les matières suivantes**

- gestion
- économie politique
- analyse financière
- finances publiques
- droit
- économie d'entreprise
- démographie

... **et offre, au terme de sa formation, la possibilité**

- d'accéder aux études universitaires, tout particulièrement, dans les facultés de droit, de sciences politiques ou de sciences économiques et sociales,
- d'utiliser les connaissances acquises, également dans d'autres facultés ou dans une école polytechnique,
- d'accéder, via un complément, aux formations professionnelles de niveau tertiaire universitaire (HES).

L'option spécifique **PHILOSOPHIE...**

... permet

- d'apprendre à mieux se connaître,
- d'aller à la découverte d'autrui,
- d'enrichir ses connaissances culturelles,
- de se situer par rapport aux problèmes moraux, socio-politiques et religieux, du monde actuel ;

... en proposant

- une acquisition d'outils d'analyse,
- un développement de son esprit critique,
- une réflexion approfondie sur le sens des valeurs et du sacré,
- une étude thématique et historique des grands courants de pensée,
- une introduction à la psychologie, à la sociologie et à l'épistémologie ;

... et offre, au terme de sa formation, la possibilité

- d'exercer son sens du dialogue et de la tolérance,
- de mieux maîtriser le langage et les instruments de pensée,
- de relier ses différents savoirs,
- d'analyser et comparer plusieurs visions du monde,
- de disposer d'une solide formation pour l'approche d'un métier socio-éducatif,
- d'aborder efficacement les études universitaires et, particulièrement, celles en sciences humaines,
- d'accéder, via un complément, aux formations professionnelles supérieures (HES).

Quelques **CONDITIONS...**

... à respecter

- l'italien n'est pas destiné aux élèves ne l'ayant jamais pratiqué : un niveau préalable A2 est vivement recommandé pour suivre le cours dans de bonnes conditions. Un test de niveau à caractère indicatif sera organisé pour les candidat-e-s ne disposant ni d'une certification A2 (ou plus élevée), ni d'au minimum « 4 » en option académique italien,
- l'italien ne peut pas être choisi en option spécifique s'il l'est déjà en langue 3,
- une même discipline ne peut pas être choisie en option spécifique et en option complémentaire,
- le choix de l'option spécifique Arts visuels exige ce même choix en discipline fondamentale,
- le choix des Arts visuels en option spécifique exclu la possibilité de choisir la maturité bilingue français/allemand et le sport en option complémentaire.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

MONTANTS À CHARGE DES PARENTS OU DES RESPONSABLES LÉGAUX

- **Taxe forfaitaire annuelle**

Les élèves des lycées neuchâtelois sont soumis·es à une taxe forfaitaire annuelle fixée actuellement à CHF 250.–. Une facture est envoyée à la fin mois de septembre de chaque année scolaire.

- **Matériel ou ouvrages d'enseignement**

Les enseignant·e·s des différentes disciplines demandent aux élèves d'acquérir certains ouvrages obligatoires, principalement au début de l'année scolaire. Le coût total par année scolaire varie généralement entre CHF 500.– et CHF 650.–.

- **Camp de ski**

Les élèves de 1^{re} et de 2^e années peuvent participer à des camps de ski d'une durée de 5 jours dont le coût actuel (sous réserve de modification) est de CHF 365.– (sans argent de poche). Une facture est envoyée à la fin du mois d'octobre de l'année précédente. Un programme spécial d'activités sportives et culturelles est organisé pour les élèves ne participant pas au camp de ski. Son coût actuel (sous réserve de modification) est de CHF 40.–.

- **Voyage d'études**

Les élèves de 3^e année peuvent participer à un voyage d'études dont le coût (sans argent de poche) ne doit pas dépasser CHF 680.–.

AUTRES OFFRES

En dehors du programme scolaire standard, les élèves peuvent bénéficier d'activités et de cours divers :

- préparation des diplômes du Goethe Institut et de l'Université de Cambridge (First),
- cours facultatif d'improvisation théâtrale,
- cours facultatifs de sport (hockey sur glace, tai chi chuan...),
- cours d'initiation à différents sports,
- tournois de hockey sur glace, volleyball, basketball, football, etc.,
- camps de ski,
- journées hors-cadre,
- voyages d'études en Suisse et à l'étranger,
- échanges scolaires (individuels ou de classes).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Conditions d'admission**

Se référer à la brochure cantonale « *Les conditions d'accès aux formations postobligatoires* » ou à notre site www.lyceejeanpiaget.ch.

- **Bulletins d'inscription**

L'inscription via le Guichet Unique (www.guichetunique.ch) est vivement recommandée. Toutefois, un bulletin d'inscription pourra être obtenu sur le site www.lyceejeanpiaget.ch dès le 1^{er} février.

- **Grilles horaires**

Elles sont disponibles sur le site www.lyceejeanpiaget.ch.



Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir un rendez-vous, merci de contacter le Lycée par téléphone au numéro 032 717 51 00 ou par email à l'adresse secretariat.ljp@rpn.ch.

UNE CHANCE APPRENDRE...



Quai Léopold-Robert 10
Case postale 1
2002 Neuchâtel
Tél. +41 32 717 51 00
www.lyceejeanpiaget.ch
secretariat.ljp@rpn.ch